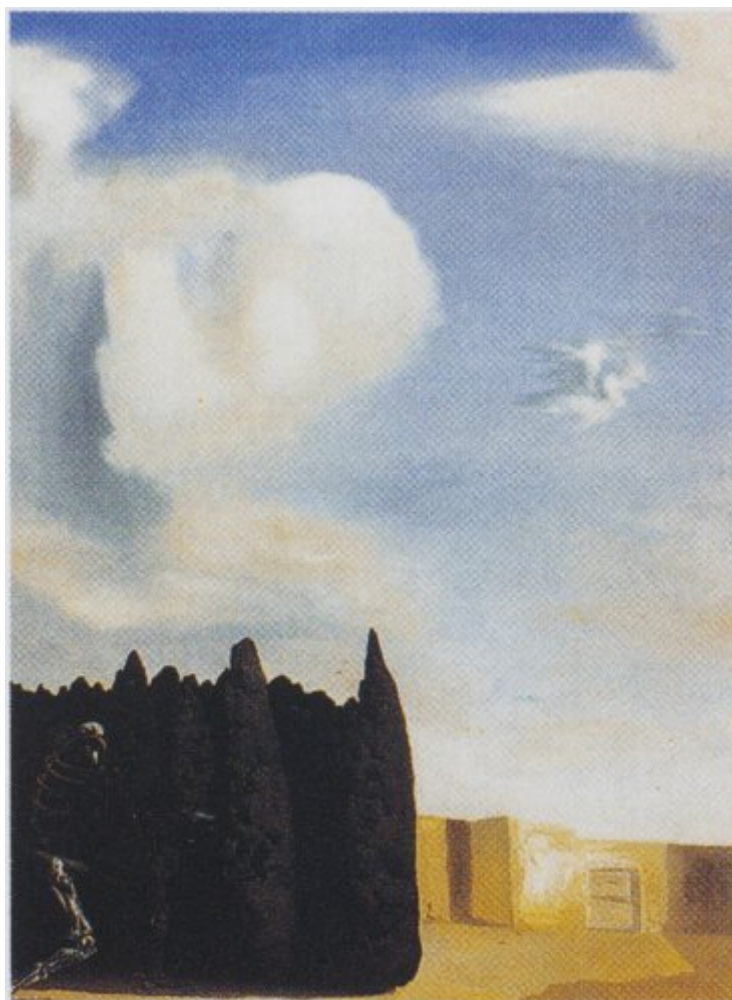




FUNDACIÓ  
GALA-SALVADOR DALÍ



© Salvador Dalí, Fundació Gala-Salvador Dalí, Figueres, 2007

**Núm. cat. P 340**

***Cour centrale de l'île des morts (obsession reconstitutive d'après Böcklin)***

**L'île des morts - Cour centrale de l'île des morts - Obsession reconstitutive d'après Böcklin**

**Date:** 1934

**Technique:** Huile sur bois



**Dimensions:** 99.7 x 72 cm

**Signature:** Non signé, non daté

**Localisation:** Collection privée



## Provenance

- Robert de Saint-Jean

## Observations

Nous avons intitulé cette œuvre «Cour centrale de l'île des morts (obsession reconstitutive d'après Boecklin)» car il pourrait s'agir du tableau que Dalí présenta, sous le numéro 31, lors de l'exposition qui s'est tenue à la Galerie Jacques Bonjean de Paris, du 20 juin au 13 juillet 1934. Cette œuvre fut exposée sous le titre «Cour centrale de l'île des morts (obsession reconstitutive d'après Boecklin)» lors de l'exposition «Exposition Dalí», qui s'est tenue à la Galerie Jacques Bonjean de Paris en 1934.

## Expositions

- 1934, Paris, Jacques Bonjean, *Exposition Dalí*, 20/06/1934 - 13/07/1934, num. cat. 31
- 1989, Stuttgart, Staatsgalerie, *Salvador Dalí, 1904-1989*, 13/05/1989 - 23/07/1989, num. cat. 118

## Bibliographie

- *Salvador Dalí, 1904-1989*, Gerd Hatje, Stuttgart, 1989, p. 157
- Robert Descharnes, Gilles Néret, *Salvador Dalí, 1904 -1989*, Benedikt Taschen, Köln, 1994, p. 220
- *Dalí*, Bompiani, [Milà], 2004, p. 170

## Gestion de droits d'auteur

Les droits de propriété intellectuelle des œuvres de Salvador Dalí et, par conséquent, de celles qui sont reproduites sur ce site, sont propriété de l'État Espagnol, cédés en exclusivité à la Fondation Gala-Salvador Dalí.

En conformité avec la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle, la reproduction (totale ou partielle), la distribution, la transformation, la communication publique, la mise à disposition interactive, ainsi que toute autre forme d'exploitation, par tout moyen, des œuvres figurant sur ce site sont interdits.

Toute exploitation des œuvres de Salvador Dalí doit obligatoirement faire l'objet d'une demande préliminaire auprès de VEGAP (91 532 66 32/ 93 201 03 31) [www.vegap.es](http://www.vegap.es) et reste soumise à l'obtention de la licence correspondante. Toute infraction à l'égard des droits de propriété intellectuelle des œuvres de Salvador Dalí sera poursuivie, conformément à la législation en vigueur.